



	RECETTES HT	DEPENSES D'INVESTISSEMENT HT	RESTE A LA CHARGE DE LA COLLECTIVITE
Prise en charge par centre instructeur (4000 € / centre)	4000 €		
Prise en charge par Commune (400 € / commune)	2000 € (pour l'ensemble des 4 Communes)		
Acquisition du logiciel (fourniture, installation, formation, ...)		9 110 €	
TOTAL	6 000 €	9 110 €	3 110 €

Financé par _____